Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	69

PRESENTS	53
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	14
ABSENTS	23
Vote Pour :	69
Vote Contre :	0
Abstention :	0

Date de la Convocation
26 MARS 2024
Date d'Affichage
26 MARS 2024

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Richard BRUNEAU, Alain CAUDERAN, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNE, Pierre TRANIER, François VERGNES

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Ann BARNES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Jacques BROS à Ludovic RAU, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Claire FITA à Blaise AZNAR, Muriel GEFFRIER à Nicolas GERAUD, Marie GRANEL à Michel MALGOUYRES, Christelle HARDY à Dominique HIRISSOU, Christian LONQUEU à Pierre TRANIER, Max MOULIS à Maryse GRIMARD, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE, Claire VILLENEUVE à Martine SOUQUET

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Thierno BAH, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Sébastien CHARRUYER (ayant quitté la séance et ne prenant pas part à la délibération du point n°52), Jean-Marc DUBOE, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Louisa KAOUANE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marie MONTELS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°85_2024
ACTES : 1.1.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 52- Autorisation de signature des « Accords-cadres d'étude à marchés subséquents pour la prestation d'études urbaines pré opérationnelles dans le cadre du PLU intercommunal sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet »

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution des accords-cadres d'étude à marchés subséquents pour la prestation d'études urbaines pré opérationnelles dans le cadre du PLU intercommunal sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet dont la consultation s'est déroulée du 9 janvier au 8 février 2024.
Les accords-cadres ont pour objectif de faire réaliser des études pré opérationnelles préalables (projet urbain) à la conduite de la traduction règlementaire et de l'élaboration prochaine des Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLUi en cours d'élaboration. Il s'agira de définir les modalités au sein des tissus urbains permettant à l'opération d'aménagement de répondre aux objectifs de développement et de production du SCoT et du PLUi. Par conséquent, ces objectifs devront être une combinaison de l'optimisation du foncier avec une analyse des ressources et contraintes présentes.
Cette réflexion pré-opérationnelle aura pour but d'aider les communes de la Communauté d'agglomération à dessiner leurs projets de développement urbain en respect des objectifs du scénario de développement, de densification et de reconquête du tissu urbain posés par le SCoT et d'identifier, le plus en amont possible, les enjeux des sites, ses contraintes dans la définition d'un projet urbain qui participera également à assurer la réussite de la traduction règlementaire et environnementale des futures OAP du PLUi.
L'accord cadre est divisé en deux lots. Le lot n°1 Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune et le lot n°2 Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier/secteur spécifique de la commune.
La durée des accords-cadres débute à compter de la notification pour une durée de 48 mois.
Les accords-cadres sont multi attributaires conclus avec 4 titulaires. La conclusion des marchés subséquents se fera lors de la survenance du besoin pendant la période de validité des accords-cadres.
Les quatre titulaires retenus de chaque accord-cadre devront déposer une offre à chaque remise en concurrence des marchés fondés sur les accords-cadres. Les marchés subséquents comporteront des tranches.
Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 25 mars 2024 a attribué les accords-cadres aux entreprises pour les lots n°1 et 2 SCE et ses Ateliers UP+ Les Belvédères Bâtiment B 128 avenue de Fès 34080 MONTPELLIER, GROUPE ELAN SARL20B rue de la Loge34000 MONTPELLIER, SINOPIA SARL 74 Boulevard de la Prairie au duc 44200 NANTES et PLURALITÉS EURL 17 place des Sorbiers 31240 SAINT JEAN

Le Conseil de communauté,

Ouï cet exposé,
Vu le Code de la Commande publique notamment les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 et L2125-1,
Vu les attributions de la Commission d'appel d'offre réunie le 25 mars 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **autorise** le Président à signer les accords-cadres d'étude à marchés subséquents pour la prestation d'études urbaines pré opérationnelles dans le cadre du PLU intercommunal sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet ainsi que tout document afférent :

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE

Lot n°1 « Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune »

Titulaire n°1
SCE et ses Ateliers UP+ (mandataire)
Les Belvédères Bâtiment B
128 avenue de Fès
34080 MONTPELLIER

LA ! Lestoux & Associés SARL (co-traintant)
11-13 rue e Bouin
BP60319
22400 LAMBALLE-ARMOR

CREALEAD TERRITOIRE & SENS (co-traitant)
Hôtel de la coopération
55, rue Saint-Cléophas
34070 MONTPELLIER

Titulaire n°2 :
GROUPE ELAN SARL
20B rue de la Loge
34000 MONTPELLIER

Titulaire n°3
SINOPIA SARL (mandataire)
74 Boulevard de la Prairie au duc
44200 NANTES

CITTANOVA (co-traitant)
74, boulevard de la prairie au Duc
44200 NANTES

SELARL XMGE (co-traitant)
51 rue Montablon
32500 FLEURANCE

Titulaire n°4 :
PLURALITÉS EURL (mandataire)
17 place des Sorbiers
31240 SAINT JEAN

Diane de Tholozany, (co-traitant)
14 boulevard de Strasbourg
31000 Toulouse

TOUT EST PAYSAGE SARL (co-traitant)
227, rue Fragneau
82000 MONTAUBAN

URBACTIS SARL (co-traitant)
60 impasse de Berlin
Albasud
82 003 MONTAUBAN

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE

SIRE CONSEIL(co-traitant)
19 place du Président Kennedy
49 100 ANGERS

Lot n°2 « Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier/secteur spécifique de la commune »

Titulaire n°1
SCE et ses Ateliers UP+ (mandataire)
Les Belvédères Bâtiment B
128 avenue de Fès
34080 MONTPELLIER

LA ! Lestoux & Associés SARL (co-traintant)
11-13 rue e Bouin
BP60319
22400 LAMBALLE-ARMOR

CREALEAD TERRITOIRE & SENS (co-traitant)
Hôtel de la coopération
55, rue Saint-Cléophas
34070 MONTPELLIER

Titulaire n°2
GROUPE ELAN SARL
20B rue de la Loge
34000 MONTPELLIER

Titulaire n°3
SINOPIA SARL (mandataire)
74 Boulevard de la Prairie au duc
44200 NANTES

CITTANOVA (co-traitant)
74, boulevard de la prairie au Duc
44200 NANTES

SELARL XMGE (co-traitant)
51 rue Montablon
32500 FLEURANCE

Titulaire n°4
PLURALITÉS EURL (mandataire)
17 place des Sorbiers
31240 SAINT JEAN

Diane de Tholozany, (co-traitant)
14 boulevard de Strasbourg
31000 Toulouse

TOUT EST PAYSAGE SARL (co-traitant)
227, rue Fragneau
82000 MONTAUBAN

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE

URBACTIS SARL (co-traitant)
60 impasse de Berlin
Albasud
82 003 MONTAUBAN

SIRE CONSEIL(co-traitant)
19 place du Président Kennedy
49 100 ANGERS

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 23 AVR. 2024
- publication - mise en ligne
Le 23 AVR. 2024
et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS

Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 081-200066124-20240408-85_2024-DE